



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 04 novembre 2020

CIRCULAIRE CONFÉDÉRALE

À BAS LA RÉPRESSION JUDICIAIRE APPEL À LA MOBILISATION LE VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020 À 10H00.

Notre Secrétaire Général, Jean-Marie NOMERTIN, est convoqué devant le procureur du Tribunal Judiciaire de Pointe-à-Pitre le vendredi 06 novembre 2020 à **10H00**.

Il est reproché à notre camarade Jean-Marie NOMERTIN d'avoir commis les infractions suivantes :

Le 13 octobre 2020 : « organisé une manifestation sur la voie publique n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions fixées par la loi... ».

« en vue d'entraver la circulation placé ou tenté de placer sur une voie ouverte à la circulation publique un ou des objets faisant obstacle au passage de véhicules en l'espèce des pneumatiques, palettes et containers poubelles... ».

Jean-Marie NOMERTIN a fait l'objet d'une procédure accélérée. Rappelons que ces faits se sont produits dans le cadre de la grève de nos camarades de la SARL ANTILLES SÛRETÉ GUADELOUPE.

Alors que la grève se prolongeait depuis 38 jours, notre Confédération avait décidé d'ériger des barrages pour imposer à la direction d'engager des discussions. C'est dans ce cadre que Jean-Marie NOMERTIN a été convoqué samedi 17 octobre 2020 à 09H00 à la brigade de recherche de la gendarmerie.

C'est aussi dans le prolongement de l'enquête qu'il est convoqué ce vendredi 06 novembre 2020.

L'objectif est d'annihiler toute volonté de lutte et ce, par tous les moyens y compris judiciaire.

La CGTG **DÉNONCE** cette nouvelle attaque contre les dirigeants et les organisations syndicales !

La CGTG **RAPPELLE** que ce sont les luttes des travailleurs qui ont imposé l'existence des organisations syndicales.

La CGTG **RÉAFFIRME** que la seule réponse au monologue social est la lutte de classes par les actions et la mobilisation de masses !

La CGTG **APPELLE** tous ses militants et sympathisants à se mobiliser pour défendre notre droit de revendiquer et de refuser de nous laisser écraser par les patrons et tous leurs soutiens.

Faisons bloc avec notre Secrétaire Général !

RASSEMBLEMENT

VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020 À 10H00

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE POINTE-À-PITRE

La Secrétaire Confédérale
Marie-Agnès CASTROT

